

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAS-ARMAGNAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°55-2026

Séance du mardi 07 juillet 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
42	36	41

L'an deux mille vingt-six et le mardi sept juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac se sont réunis à l'Espace culturel « Loustalet » du HOUGA sous la présidence de M. GOUANELLE Vincent et sur sa convocation.

Etaient présents : ARBLADE-LE-HAUT : SERGENT Christine (suppléante de TROQUEREAU Christelle), BÉTOUS : MENGELLE Jean-Marie, BOURROUILLAN : GOUANELLE Vincent, CAUPENNE d'ARMAGNAC : GUICHEBAROU Patrick et ORTEGA Josiane, CRAVENCERES : BAILLET Jérôme, LE HOUGA : FEUILLET-GALABERT Patricia, MATHIEU Jean-Marie, SAINT-LANNES Claude et TRUCHAT Romain, ESPAS : VILLEPINTE Serge (suppléant de CAZERES Pierre), LANNE-SOUBIRAN : GARRALON Hervé, LAUJUZAN : LASSALLE Patrick, LOUBEDAT : SEMPE Bernard, LUPPE-VIOLLES : LACOSTE David, MAGNAN : DUCLAVE Jean, MANCIET : CAPDEPONT Pierre, MONGUILHEM : LEYMARIE Thierry, MONLEZUN d'ARMAGNAC : DUCAMIN Serge (suppléant de SAUQUES Philippe), MORMES : SPOERRY Quitterie, NOGARO : PEYRET Christian, CARRERE-CAMPISTRON Christine, QUITADAMO Justine, DROUARD Jean-Claude, FRANCH Patrick, DUFAU David, MARQUE Magali, PERCHEDE : CUVELLIER Isabelle, SAINT-GRIEDE : BOUSSES Jean-Claude, SAINT-MARTIN d'ARMAGNAC : ARTIGOLE Éric, SAINTE-CHRISTIE d'ARMAGNAC : SAINT-MARTIN Thierry, SALLES d'ARMAGNAC : FAGET Dominique, SION : BRAGAGNOLO Michel, SORBETS : LAMOTHE Laurent, TOUJOUSE : TACCHI Gilles (suppléant de BALAINE Nicolas), URGOSSE : COLLAVINO Gérard.

Absents excusés : ARBLADE-LE-HAUT : TROQUEREAU Christelle (remplacée par SERGENT Christine), LE HOUGA : LAPEYRE Anne (pouvoir à FEUILLET-GALABERT Patricia), ESPAS : CAZERES Pierre (remplacé par VILLEPINTE Serge), MANCIET : GARBAY Stéphane (pouvoir à GOUANELLE Vincent) et SOULES Philippe, MONLEZUN d'ARMAGNAC : SAUQUES Philippe (remplacé par DUCAMIN Serge), NOGARO : MARTINOT Maryse (pouvoir à CARRERE-CAMPISTRON Christine), MARQUE Christine (pouvoir à QUITADAMO Justine), LAFFORGUE Daniel (pouvoir à FRANCH Patrick), TOUJOUSE : BALAINE Nicolas (remplacé par TACCHI Gilles).

Date de la convocation

25 juin 2026

Publication

16 juillet 2026

OBJET DE LA DELIBERATION : Ressources Humaines, modification du tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2026

Le quorum étant atteint, les membres du conseil communautaire peuvent valablement délibérer.

Monsieur le Président **EXPOSE :**

Afin d'adapter le tableau des effectifs aux besoins et aux évolutions des services, il convient d'opérer les modifications suivantes :

Création de poste	Accueillante multi-accueil	1	30h	Accueil et animation en direction d'un public petite enfance	Adjoint d'animation
Modification intitulé et durée hebdomadaire	Animatrice garderie/ALAE Animatrice ALAE/ALSH	1	19h 24h	Accueil et animation en direction d'un public enfance/jeunesse sur les temps périscolaires	Adjoint d'animation
Modification intitulé et durée hebdomadaire	Animatrice-eur ALAE/ALSH Réfèrent à la Responsable du Pôle NOGARO	1	34h 32h	Direction d'un pôle enfance-jeunesse Animation en direction d'un public enfance/jeunesse	Adjoint d'animation

Le Comité Social Territorial (CST) réuni le 15 juin 2026 a émis un avis favorable à l'actualisation du tableau des effectifs ci-dessus.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité,
APPROUVE la modification du tableau des effectifs ci-dessus mentionnée à compter du 1^{er}/09/2026 et le nouveau tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches et à signer tous documents relatifs à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Le Président,



Vincent GOUANELLE.

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (Villa Noullobos 50 cours Lyautey 64010 PAU Cédex ; Téléphone : 05 59 84 94 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.